OFFRE DE SERVICE
PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE

Être conforme a un prix, mais sauver des vies n'en a pas !

Le Plan de sécurité incendie (PSI) est un outil essentiel qui définit les mesures de prévention, les procédures d'évacuation et les rôles de chacun en cas d'incendie. Il vise à assurer la sécurité des occupants et à faciliter une intervention rapide et coordonnée des services d'urgence. Sa mise en place est exigée par la réglementation en vigueur et constitue une obligation pour plusieurs types de bâtiments. Au-delà de l'aspect légal, il s'agit d'un élément clé de gestion des risques et de protection des personnes et des biens.

Forfait de service	A la carte	Bronze	Argent	Or
Planification et mesures correctrices				
Visite de conformité avec l'équipe d'entretien d'équipement	☐ 360 $		✓	✓
Rapport de recommandation préliminaire	☐ 225 $			✓
Mesures préventives et formatives				
Rencontre et organisation du comité mesure d'urgence	☐ 300 $	✓	✓	✓
Activité de sensibilisation et présentation du PSI aux locataires	☐ 400 $			✓
Mise en place de l'exercice d'évacuation, coordination avec le service incendie et/ou l'équipe d'entretien d'équipement	☐ 200 $	✓	✓	✓
Présence lors de l'exercice d'évacuation - prix par immeuble	☐ 200 $			✓
Rapport de recommandation à la suite de l'exercice	☐ 50 $			✓
Élaboration du PSI				
Rédaction du PSI	☐ 300 $	✓	✓	✓
Analyse du profil de mobilité des locataires	☐ 200 $	✓	✓	✓
Entente d'hébergement et de transport	☐ 300 $	✓	✓	✓
TOTAL		**1170 $**	**1710 $**	**2295 $**

Montage des outils	
Montage du cartable sécurité incendie	☐ 160 $
Cartable de sécurité incendie en papier - coût unitaire	☐ 100 $
Copie papier du PSI - coût unitaire	☐ 25 $
Plan d'étage plastifié - coût unitaire	☐ 140 $
5 plans d'étages * 10 plans d'étage *	☐ 340 $ ☐ 590 $
Révision annuelle	
Révision du PSI	☐ 300 $
Mise-à-jour du profil de mobilité des locataires	☐ 200 $
Organisation d'exercice d'évacation annuel	☐ 200 $

Les plans d'architecture doivent être fournis. En cas d'absence, des frais supplémentaires seront facturés.

OFFRE DE SERVICE
PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE

Conditions de tarification

- Les prix de l'option à la carte et des forfaits sont avant taxes
- Les frais non inclus dans les forfaits sont facturés à tarif horaire de 88,25$ + taxes
- Le temps de déplacement est facturé au tarif horaire applicable, auquel s'ajoutent les frais de kilométrage de 0,645$/km
- L'installation du matériel, des affiches, des plans d'étage etc. est facturée au tarif horaire
- Le coût du matériel n'est pas inclus, sauf indication contraire prévue au forfait
- Tout mandat non spécifiquement mentionné mais requis dans le cadre de réalisation du projet est facturé au tarif horaire

Modèle de résolution

Résolution // Acceptation de l'offre de service

Plan de sécurité incendie

Il est proposé, appuyé et résolu :

- Que l'organisme accepte l'offre de service de la FROHME pour la réalisation du Plan de sécurité incendie (PSI) en retenant le forfait suivant parmi les options proposées :

☐ À la carte ☐ Forfait Bronze ☐ Forfait Argent ☐ Forfait Or

Adoptée à l'unanimité.

Date : Signature secrétaire :

Pour plus de renseignements

Claude Sirois - Coordonnateur du soutien communautaire
claude.sirois@frohme.org / (438) 518-1174